

\*

\*

AFFAIRE N° 31/10. - Virement de crédit au budget de 1971.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous demander d'autoriser le virement de crédit ci-après au budget de 1971 :

CHAPITRE 900

de l'article 212-76 - Installation  
téléphonique ..... 500 000 Frs

pour l'article 214 - Acquisition de mobi-  
lier ..... 500 000 Frs

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adoptés à l'unanimité.

En  
aut. Denis, le 26 Mai 1971  
Pour le Maire  
Le Secrétaire Général  
Signé : Ch. Tesler  
Une copie certifiée conforme  
au Directeur des Affaires Financières  
M. L. Dawson